



PAYS DE SAVERNE
PLAINE ET PLATEAU

Saverne, Plaine et Plateau, le territoire à
chaleur ajoutée

REUNION SERVICES PUBLICS / RURALITE

Lundi 18 juillet 2016 - Sarre-Union

Objet :

Analyse de l'opportunité de mener un travail en commun s'inscrivant à la fois dans le cadre du Pacte pour la ruralité de la Région Grand Est et celui des contrats de ruralité prévus par le comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016.

Invités :

- Présidents des EPCI du Pays de Saverne, Plaine et Plateau
- Membres du Ca du Pays Saverne, Plaine et Plateau
- Maires des bourg-centres
- Sous-Préfet
- Région
- Conseil Départemental
- DDT
- Chambres consulaires

Participants :

- Patrick Hetzel, député, pdt du PSPP
- Christophe Lotigié, sous-préfet
- Laurent Burckel, conseiller régional
- Marie-Paule Lehmann, Vice-présidente du Conseil Départemental, administratrice du PSPP
- Michèle Eschlimann, Vice-présidente du Conseil Départemental, administratrice du PSPP
- Stéphane Leyenberger, Maire de Saverne, Pdt du Scot de la région de Saverne
- Marc Séné, Pdt de la CC du Pays de Sarre-Union, Maire de Sarre-Union
- Jean Mathia, Pdt de la CC de l'Alsace Bossue, Pdt du Scot de l'Alsace Bossue
- Jean Adam, Pdt de la CC du pays de La Petite-Pierre
- Bernard Brumbter, Pdt de la CC du pays de Hanau
- Nicole Oury, Maire de Diemeringen
- Alain Janus, Maire de Bouxwiller
- Daniel Bastian, Maire de Dossenheim/Zinsel, VP du SYCOPARC, Pdt du GAL LEADER Vosges du Nord
- Jean-Joseph Taesch, Maire de Sarrewerden, VP de la CC du Pays de Sarre-Union
- Franck Hufschmitt, maire délégué de Sommerau, CC du pays de Marmoutier-Sommerau
- Gérard Stutzmann, maire de Durstel
- Jean-Paul Boesinger, maire-adjoint d'Ingwiller
- Jean-Louis Scheuer, maire de Drulingen
- Roger Wahl, maire de Wolfskirchen
- Aimé Schreiner, maire d'Altwiller

- Céline Delaplace, directrice du Scot de la Région de Saverne
- Stéphane Adé, préfecture du Bas-Rhin
- Marjorie Mantulet, préfecture du Bas-Rhin
- Corinne Ackermann, DDT
- Estelle Dubourg, Conseil départemental du Bas-Rhin
- Thierry Provost, CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin
- Claire Seyller, DGS ville de Sarre-Union
- Frédéric Terrien, Directeur du PSPP / Maison de l'emploi et de la Formation

Patrick Hetzel rappelle l'origine la réunion et la contexte dans laquelle elle s'inscrit :
Interpellation en AG du PSPP sur la difficulté à maintenir nos services publics en milieu rural

Conviction qu'il faut se mettre en position d'anticipation et prendre des initiatives locales pour porter une stratégie de développement, faute de quoi nous serons mis devant le fait accompli et subirons les conséquences de décisions prises à un autre niveau

Ceci est d'autant plus important que beaucoup de choses sont amenées à bouger autour de nous :

- Mise en place de la grande Région et élaboration SRDEII / SRADDET
- Mise en place du schéma départemental d'accès aux services
- Fusion des intercommunalités
- Organisation des territoires voisins

A l'échelle de la Région Grand Est, on compte 248 EPCI, il en restera environ 200 après les fusions, difficile d'imaginer que la Région contractualise avec chacun de ces EPCI.

Un espace de concertation entre EPCI et de contractualisation avec la Région ou l'Etat à une échelle de 100 000 habitants environ est plus que jamais souhaitable, d'autant que le niveau EPCI n'est pas forcément le plus adapté pour traiter d'un certain nombre de sujets comme le développement économique, le tourisme, l'accès aux soins, ...

Ceci doit nous amener à réfléchir à l'évolution du Pays de Saverne, plaine et Plateau, tant au niveau de ses contours que de sa forme juridique.

En matière de services aux publics et de ruralité, le pacte pour la ruralité de la Région d'une part, le contrat de ruralité et les 101 mesures des 3 comités interministériels aux ruralités nous donne un cadre pour porter une réflexion commune.

Christophe Lotigié, nouveau Sous-Préfet de l'arrondissement, présente le dispositif "contrat de ruralité" et ses modalités de mise en œuvre détaillées dans une circulaire de juin. L'Etat a fait des ruralités une priorité et souhaite contractualiser avec les territoires ruraux pour mettre en cohérence les projets et actions des territoires ruraux. Les 101 mesures issues des 3 comités interministériels illustrent la volonté de l'Etat de traiter la question de la ruralité sous un spectre très large : accessibilité des services et des soins, attractivité, redynamisation des bourgs-centres, transition énergétique, cohésion sociale.

Les premiers contrats de ruralité auront une durée de 3 ans (pour se caler au CPER et à la programmation européenne), ils seront de 6 ans après 2020. Ils mobiliseront prioritairement des crédits dédiés du Fonds de Soutien à l'investissement local, mais également des lignes de crédits de droit commun : DETR, des fonds européens, ADEME, ARS, ...) et ce en fonction des projets à financer.

La CDC pourra également être mobilisée.

L'enjeu pour le territoire est de rendre lisible sa stratégie : quels projets prioritaires avec quels moyens ? quelle gouvernance pour piloter ?

Les premiers contrats de ruralité doivent être signés avant la fin de l'année 2016, si le PSPP s'engage dans une telle démarche, il serait pionnier à l'échelle du département.

Laurent Burckel, pour la Région, rappelle le cadre du pacte pour la ruralité qui sera un des éléments clés pour l'élaboration des deux principaux schémas dont la Région a la responsabilité : Schéma Régional du Développement Economique, de l'Innovation et de l'Internationalisation (SRDEII) et Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

Il insiste sur la nécessaire complémentarité des deux démarches.

Marie-Paule Lehmann, pour le Conseil Départemental, rappelle que le Département doit élaborer un schéma départemental d'accessibilité des services au public et qu'il est prévu pour ce faire une concertation avec les EPCI, à l'automne. L'accessibilité aux services étant une composante du contrat de ruralité, il conviendra de bien articuler les démarches.

* * *

Après échanges, les participants

- **Valident l'opportunité de s'engager dans l'élaboration d'un contrat de ruralité** à l'échelle du PSPP. Patrick Hetzel formalisera cette volonté dans un courrier adressé au Préfet.
- **Désignent un référent élu par thématique** prioritaire :
 - Accessibilité aux services et aux soins : Marie-Paule Lehmann, pour faire le lien avec les travaux d'élaboration du schéma départemental
 - Développement et attractivité : Stéphane Leyenberger, pour faire le lien avec l'étude en cours au niveau du SCoT Région de Saverne élargi
 - Redynamisation des Bourgs-centres : Jean-Paul Boesinger
 - Transition énergétique : Daniel Bastian, pour faire le lien avec les travaux du Pays, du Parc et le programme LEADER
 - Cohésion sociale, Laurent Burckel
- Proposent un **travail en ateliers thématiques**
 - Chaque référent organisera une ou plusieurs réunions de travail pour proposer des priorités avant le 20 septembre.
 - Les EPCI seront invités à désigner un représentant par thématique, Patrick Hetzel les sollicitera en ce sens
 - Les référents pourront associer au groupe de travail toute autre personne permettant d'alimenter les réflexions
 - Le sous-Préfet mobilisera les services de l'Etat compétents selon les thématiques
- Proposent **une réunion plénière de synthèse qui aura lieu le jeudi 29 septembre 2016, de 17h00 à 19h00 à la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne.**

*Document de séance et ressources complémentaires
sur le site du Pays : www.paysdesaverne.fr*